

L'insertion professionnelle des diplômés de master



L'Observatoire des étudiants (ODE) de l'UPPA mène, chaque année, une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de master, 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Son champ concerne la soixantaine de masters de l'UPPA, dans les domaines du droit, de l'économie, de la gestion, des lettres, des langues, des sciences humaines et sociales, du sport et des sciences et technologies.

Cette enquête a pour objectif de connaître la situation professionnelle des diplômés, 18 mois et 30 mois après l'obtention de leur master.

La dernière enquête réalisée concerne les 802 diplômés de master de la promotion 2013/2014 ; 85% ont répondu à l'enquête, soit un excellent taux de réponse.

Une insertion professionnelle réussie, des emplois stables et qualifiés

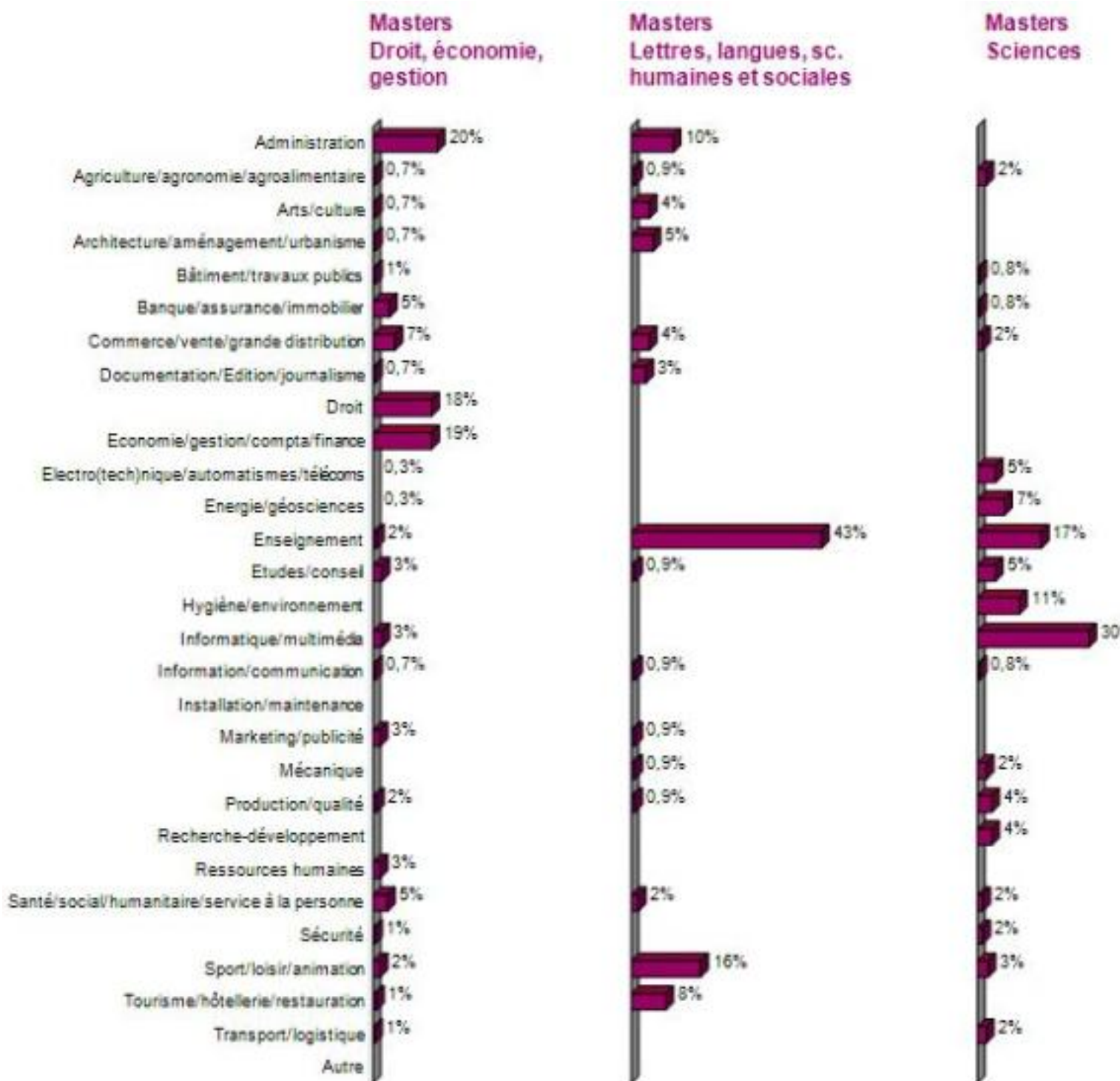
Parmi les diplômés qui ont décidé de s'engager dans la vie active, plus de 9 sur 10 (91%) sont en emploi 30 mois après la fin de leur master. 18 mois après avoir été diplômés, ils étaient 88%.

50% des diplômés indiquent avoir trouvé leur premier emploi en moins de 5 mois après avoir obtenu leur master.

Entre 18 et 30 mois après l'obtention du master, la part des diplômés en emploi stable gagne plus de 10 points : 61% 18 mois après le master, contre 72% 30 mois après le master.

La part des diplômés occupant un emploi de catégorie intermédiaire ou supérieure évolue aussi positivement, avec 84% 30 mois après l'obtention de leur diplôme, contre 79% à 18 mois.

Des domaines d'emplois diversifiés



Pour plus d'informations sur cette enquête : <http://ode.univ-pau.fr>, rubrique « Insertion professionnelle », « Résultats des enquêtes », « Masters », « Dernière enquête ».